

2^e semestre
2013

Udaf
31

L'ÉCHO DES FAMILLES

Enfance
et parentalité



UDAF 31
57 rue Bayard - 31 000 Toulouse
www.udaf31.fr



L'ÉCHO DES FAMILLES



EDITO

Face aux réformes importantes que le gouvernement mène ou va entreprendre, les familles ont besoin plus que jamais d'être rassurées et de reprendre confiance. Suite au travail mené par le mouvement familial sur la réforme du financement de la protection sociale, nous resterons dans les mois à venir très attentif aux propositions qui seront travaillées dans les prochains mois.

S'agissant de la réforme sur l'avenir des retraites, notre président national, lors du Congrès qui a eu lieu à Bordeaux en juin dernier, a rappelé l'importance des droits familiaux et a demandé à ce que l'UNAF soit étroitement associée aux mesures prévues par le gouvernement qui pourraient, notamment, avoir un impact sur la branche famille.

Nous avons demandé le retrait de la mesure qui supprime la réduction d'impôt pour les frais de scolarité dans le secondaire. Nous regrettons de ne pas avoir été entendus et affirmons que cette mesure sera très pénalisante pour de nombreuses familles.

Nous pouvons cependant nous réjouir des mesures prises récemment pour les familles modestes. L'annonce d'un plan ambitieux de création de 275 000 places d'accueil de la petite enfance pour les 5 ans à venir et le développement annoncé de l'aide à la parentalité.



LE MOT DU PRÉSIDENT

« La famille est le noyau de la civilisation » (Will Durant)

Elle est le socle de notre vie et c'est grâce à ses membres que chacun de nous peut évoluer et découvrir le futur. C'est pourquoi, l'UDAF 31 s'engage chaque jour à améliorer les conditions des familles en proposant des solutions adaptées à chaque individu.

LES CHIFFRES CLES

2/3

2/3 des dépenses d'éducation sont couvertes par l'allocation de rentrée scolaire (ARS), hors dépenses de cantine, transport, équipement informatique et communication

Le taux de fécondité représente le rapport du nombre de naissances à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen des femmes de 15 à 50 ans). Il s'établit à 2.01 en France et à 1.82 en Haute-Garonne

1,82

55%

L'âge moyen des femmes à l'accouchement à augmenter.
55 % des enfants nés en 2012 ont une mère âgée de 30 ans ou plus

SOMMAIRE

Dossier Enfance et Parentalité..... P.4-5

Lancement de Panelparents.fr

Le congé parental

La réforme des rythmes scolaires

Le métier d'auxiliaire de vie scolaire

Position des Unions d'Associations Familiales sur l'Enfance et la Parentalité

L'UDAF s'implique dans la vie locale.....P.6

Evènements

Devenez délégué familial

Le désir d'enfant des familles

L'Echo des Associations.P.7

Comment et pourquoi adhérer à l'UDAF ?

6 nouvelles associations

Zoom sur la CSF

A retenir sur l'UDAF....P.8

Nous espérons que ce numéro vous plaira autant qu'il a passionné sa rédaction lors de sa réalisation et vous permettra d'avoir les réponses à vos questions.

Nous vous rappelons que tous nos anciens numéros sont disponibles sur le site Internet :

www.udaf31.fr

LANCEMENT DE PANEL.PARENTS.FR

Le site PanelParents est un espace de partage destiné aux parents. Il permet de recommander et d'évaluer les sites et contenus numériques afin que tous les enfants puissent bénéficier d'expériences en ligne de qualité. Ce site a été lancé officiellement, en septembre, par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) et Internet Sans Crainte.

Une plateforme par les parents, pour les parents

Les parents peuvent accéder à une base évolutive de « bonnes adresses » classées par âge et par thème, issues des expériences en ligne des familles.

Ils peuvent évaluer les sites et contenus recommandés par d'autres parents par un système d'étoiles qualifiant les principales qualités du site ou du jeu.

A leur tour, ils peuvent recommander en quelques clics le ou les sites (et bientôt les applications, et les jeux en ligne) qu'ils ont identifié en famille.

Pourquoi cette initiative ?

« Alors que les enfants français passent en moyenne plus de deux heures par jour devant des écrans connectés, nous constatons que le numérique tend à accroître la fracture culturelle plutôt qu'à la combler. Pourquoi ? Tout simplement parce que les enfants des différents milieux socio-culturels ne bénéficient pas au même titre d'un accès à des contenus numériques de qualité. Beaucoup se contentent d'aller toujours sur un petit nombre de sites, jeux ou applis, toujours les mêmes, sans aller voir plus loin, ce qui est dommage. Il est donc important de leur montrer toutes les ressources formidables qui sont à leur disposition et à encourager tous ceux qui les produisent. » (Deborah Elalouf, PDG de Tralalere, opérateur d'Internet Sans Crainte).

« Aujourd'hui, les enfants jouent, s'informent, communiquent et créent en ligne. Les parents nous disent avoir besoin d'aide pour accompagner leurs enfants dans cette diversité d'usages et de ressources disponibles. Ce site collaboratif leur permet de trouver les sites adaptés, d'être conseillé par d'autres parents et de partager leurs bonnes pratiques autour des usages numériques en famille. Dans un univers où l'enfant est plus souvent considéré comme consommateur que comme un citoyen en devenir, ce site est 100% NON commercial. Rien à vendre, tout à partager... » (François Fondard, Président de L'UNAF).

► Rendez-vous sur le site www.PanelParents.fr



LE CONGÉ PARENTAL.

En France, plus d'une mère sur deux, d'enfants de moins de 8 ans, s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son temps de travail, c'est-à-dire au moins un mois au-delà de son congé de maternité. Seuls 12% des pères ont modifié leur temps d'activité au-delà de leur congé de paternité. Chez les femmes, ces modifications du temps de travail s'effectuent majoritairement dans le cadre du congé parental.

La réforme du congé parental, qui a pour objectif d'accroître le niveau d'emplois des femmes, de lutter contre les inégalités professionnelles et de favoriser le partage des responsabilités parentales, incite les pères à prendre une partie de ce congé :

- Pour les parents d'un premier enfant, la durée actuelle de 6 mois est complétée d'une période supplémentaire de 6 mois accordée au second parent,
- Pour les parents de deux enfants et plus, la durée actuelle de 3 ans est maintenue à condition que 6 mois reviennent au second parent.

Sachant que les hommes invoquent plus souvent le risque d'un effet défavorable d'un tel congé à temps plein sur leur travail ou leur carrière et qu'il craignent une dégradation de leurs relations avec l'employeur. Le projet de loi va-t-il modifier ces données?

Source: Portail du Gouvernement <http://www.gouvernement.fr/gouvernement/en-direct-des-ministeres/reforme-du-conge-parental>
« INSEE PREMIERE » n° 1454 de juin 2013 consultable sur le site: <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1.454.pdf>

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires concerne pour cette rentrée 2013, 20% des écoles, 22,3% des élèves et 18,6% des communes avec des disparités régionales importantes. L'UDAF 31 suit de près cette réforme car les interrogations sont nombreuses : quelles activités seront proposées aux enfants avec quel encadrement, quelle formation, quelle participation financière des parents ?...

Une enquête menée par le syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et professeurs d'enseignement général de collège, auprès de 74 communes, dresse un premier bilan.

La majorité des écoles semble avoir préférée une fin d'école à 15h45 (43%). Concernant les activités périscolaires proposées, certaines communes optent pour un développement à partir des projets éducatifs locaux ou contrats éducatifs locaux existants, alors que d'autres proposent une offre souvent riche. Certaines communes ne proposent cependant qu'une garderie (30%). Les intervenants sont soit des Agents Spécialisés des écoles Maternelles (Atsem), soit des éducateurs, animateurs ou membres d'associations. Dans la majorité des cas (78%), les activités proposées sont gratuites.

Le métier d'Auxiliaire de Vie Scolaire obtient la reconnaissance

Depuis peu la qualité de travail des AVS est enfin reconnue. Cette bataille a commencé il y a longtemps mais aucune évolution ne faisait son apparition. Aujourd'hui, un premier pas prometteur tend au changement. L'UDAF se réjouit de cette fabuleuse avancée dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap. C'est une réelle volonté politique qui voit le jour et un véritable service rendu aux familles.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2013, il faut noter qu'une centaine d'écoles n'ont pas d'AVS en nombre suffisant pour répondre à tous les besoins des enfants. La situation doit donc évoluer rapidement.

POSITION DES UNIONS D'ASSOCIATIONS FAMILIALES SUR L'ENFANCE ET LA PARENTALITÉ

Les représentants familiaux des UDAF de la région se sont retrouvés lors les Journées Régionales, pour s'informer et discuter ensemble autour de la Petite Enfance et de la Parentalité. Après 2 heures d'ateliers, les militants familiaux ont tenu à se positionner sur les dispositifs d'accueil de la petite enfance et d'aide à la parentalité :

Face à la montée des crèches d'entreprise pouvant entraîner une sélection des familles en fonction de leur revenu, la création de nouvelles places en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant de type associatif et territorial doit être développée. Les structures associatives, qui répondent de façon satisfaisante à l'attente des familles, sont souvent en situations financières précaires à cause, notamment, des évolutions législatives non financées.

Une réévaluation de la PSU et une simplification de la réglementation et des contraintes infligées aux structures est donc demandées par les représentants familiaux.

Les REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents), au cœur des dispositifs de soutien à la parentalité, doivent s'adresser à tous les parents. Ceux-ci sont des acteurs indispensables aux côtés des intervenants professionnels. L'évolution de ces dispositifs ne doit pas être réalisée par les seuls financeurs et doit s'adapter aux caractéristiques locales à partir de diagnostics territoriaux.

Ces revendications sont envoyées aux parlementaires.



L'UDAF S'IMPLIQUE DANS LA VIE LOCALE

ÉVÈNEMENTS

L'UDAF 31, partenaire de DOC 31 (structure en charge du dépistage organisé des cancers du sein), s'est engagée pour *Octobre Rose*, mois dédié à la prévention du cancer du sein dans le monde entier. Le Conseil d'Administration, la direction et le personnel de l'UDAF se sont impliqués dans ce grand défi, en participant à la campagne d'information et de sensibilisation des femmes et de leurs proches.



L'UDAF était présente à la 3^{ème} édition de *la Fête des familles*. Lieu de rencontre et de divertissement entre familles, cette fête a lieu tous les ans le 1^{er} dimanche d'octobre dans plus de 80 villes françaises. Des jeux collaboratifs et intergénérationnels, des ateliers de maquillage, des contes, une tombola, ont permis à tous de se retrouver et de partager ce moment de convivialité.

L'UDAF a participé au *Forum des associations* organisé par la Mairie de Toulouse et le Centre Toulousain du Bénévolat. Cette journée est l'occasion de présenter au grand public la dynamique associative locale. Des personnel et bénévoles de l'UDAF se sont relayés tout au long de la journée sur le stand pour informer les participants sur nos missions et nos actions en direction des familles.

DEVENEZ DÉLÉGUÉ FAMILIAL

Dans chaque commune, un délégué familial de l'UDAF siège au sein du conseil d'administration du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Sa mission est de veiller au bon fonctionnement du CCAS et d'apporter aux débats la sensibilité familiale.

Lors des prochaines élections municipale, les membres des CCAS vont être renouvelés. L'UDAF 31, organisme officiel chargé de la représentation des toutes familles, va donc proposer de nouveaux candidats.

Si vous souhaitez devenir délégué familial du CCAS de votre commune, vous pouvez contacter le service Politique Familiale de l'UDAF 31 :

05 61 13 13 84 ou udaf31@udaf31.fr.

LE DÉSIR D'ENFANT DES FAMILLES

La politique familiale a connu des évolutions importantes depuis ses débuts. Les dispositifs, services et aides mis en place se sont multipliés (prestations familiales, avantages fiscaux, structures d'accueil de la petite enfance...) et poursuivent des objectifs multiples comme promouvoir la natalité, favoriser la conciliation vie familiale / vie professionnelle ou compenser la charge d'enfants.

De manière générale, les familles du département se sentent soutenues dans leur projet par les mesures de politique familiale développées. Mais, plus que les mesures en elles-mêmes, c'est bien la confiance que les familles ont dans la politique familiale qui est importante.

Les attentes des familles sont plus ciblées sur des aides structurelles, favorisant la conciliation parentalité et emploi, même si elles attachent également de l'importance aux aides matérielles et aux actions plus générales sur l'emploi et les services publics :

- 53% des parents aimeraient que les modes de garde soient développés avec la mise en place de plus d'accueils collectifs en milieu rural, au sein de l'entreprise et fonctionnant sur des horaires atypiques
- 18% attendent un allongement et une meilleure rémunération du congé parental et des congés maternité et paternité
- 18% sollicitent une réforme des prestations familiales et le développement des aides financières (augmentation, maintien après les 3 ans de l'enfant, ouverture dès le 1^{er} enfant,...)
- 15% seraient favorables au développement des services publics en matière de santé, de scolarité et de logement notamment.
- 14% demandent des actions visant à favoriser l'emploi et l'aménagement du temps de travail (lutte contre le chômage, développement des temps partiels choisis, aide à la reprise d'un emploi...)
- 9% mettent en avant l'importance du soutien à la parentalité et du soutien aux familles qui ont des difficultés à avoir des enfants

→ Retrouvez l'intégralité de l'enquête en ligne
www.udaf31.fr

L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS

ZOOM SUR LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES



Agir pour défendre nos droits au quotidien - Améliorer « le vivre ensemble ».

Le PROJET ASSOCIATIF comme boussole de La CSF 31 pour construire un meilleurs quotidien avec les familles

L'Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UDCSF) regroupe plusieurs sections locales établies sur le territoire haut-garonnais. Implantées, parfois depuis plus de 40 ans, au cœur de quartiers populaires, ces associations à Cugnaux, à Toulouse Amouroux-Roseraie, Bellefontaine, Reynerie, Ancely et à Saint-Cyprien agissent, représentent et organisent suivant les besoins repérés sur le terrain, la défense des intérêts des familles. Certaines d'entre-elles sont très investies sur les questions d'éducation et réalisent des actions de soutien, d'accompagnement à la scolarité et d'information sur l'orientation scolaire.

Aujourd'hui, l'aggravation de la situation économique et sociale des populations déjà en grande précarité inquiète profondément les responsables et bénévoles actifs de la CSF. De nombreuses familles se rapprochent des permanences d'accueil et de défense des usagers de l'UDCSF 31 et le service consommateur ne désemplit pas. Confrontées encore davantage aux « accidents de la vie » (chômage, divorce, maladie), de plus de plus de personnes se trouvent aspirées dans la spirale du surendettement. L'UDCSF31 est à leurs côtés et les soutient dans leur démarche.

Soucieuse d'être au plus proche des familles, l'UDCSF 31 intervient aussi en organisant des ateliers de consommation interactifs et publie une lettre d'information trimestrielle se faisant à la fois l'écho de leurs préoccupations et répondant à leurs interrogations.

L'UD CSF 31 a soutenu la création de la nouvelle association de Toulouse Saint-Cyprien en impulsant un premier projet culturel pour un meilleurs accès à la culture (en collaboration avec le Théâtre National de Toulouse (TNT) des spectacles à des tarifs abordables sont proposés). Générateur de lien social, c'est une belle initiative pour rompre avec les soucis de la vie et les situations difficiles, c'est un moment de détente ouvert à tous les adhérents.

Ces activités ne devraient pas en rester là. Il faut permettre à chacun d'exercer de la meilleure façon possible leurs diverses fonctions et responsabilités, qu'elles soient économiques, parentales ou sociales. Avec cette nouvelle association, la CSF 31 s'engage ainsi pour défendre les intérêts des familles sur des sujets majeurs du quotidien.

C'est aussi une manière de lutter contre l'exclusion, de permettre leur responsabilisation tout en recréant du lien social.

Christiane TOLSAN - Présidente UDCSF 31 - 49, rue de la République - TOULOUSE - csf.ud31@wanadoo.fr 05.61.42.73.00

COMMENT & POURQUOI ADHÉRER À L'UDAF?

Pourquoi ?

- Siéger au Conseil d'Administration de l'UDAF
- Participer aux travaux des commissions internes
- Être soutenu dans ses actions et bénéficier du réseau de l'UDAF
- Représenter TOUTES les familles dans les diverses instances locales
- Possibilité de recevoir une aide de l'Etat sous condition administrative

Comment ?

- La candidature
- L'étude du dossier par la Commission de Contrôle
- L'approbation en CA
- La réponse officielle

A RETENIR SUR L'UDAF 31

Créée en 1945, l'UDAF31 est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de toutes les familles.

Inscrite au code de l'Action Sociales et des Familles (article L211-1 à L211-14), elle regroupe 75 associations familiales sur le département.



Le service médico-social

- ✓ Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs
- ✓ Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial
- ✓ Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux
- ✓ Enquêtes Sociales



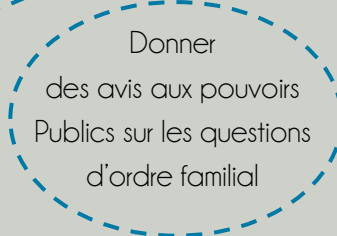
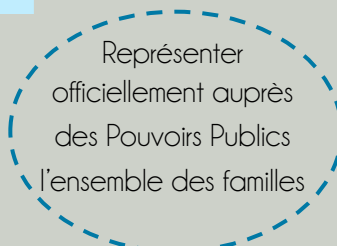
Le service Action Familiale

- ✓ Point Info Famille (surendettement, santé, écrivain public, éducation, ...)
- ✓ Microcrédit Personnel
- ✓ Observatoire des familles



Le pôle petite enfance

- ✓ Gestion
- ✓ Accompagnement et conseil



4 missions

A VENIR

JEUDIS DE L'UDAF 14h-17h

Jeudi 12 décembre
Les vacances en famille

Jeudi 23 janvier
Internet et réseaux sociaux

Jeudi 13 février
Le deuil

pif@udaf31.fr

Café-débat Esperluette
Jeudi 12 décembre
20H-22H

« Les relations
intrafamiliales à
l'épreuve du handicap »

l-esperluette@orange.fr

Café des Parents et
des Enfants d'Enfance
et Famille d'Adoption
Samedi 7 décembre
10H-12H

Rencontre et échange
entre parents adoptifs

contact@efa31.org